

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025

**Délibération
N°2025CM66**

Location du logement
30 E, rue Achille Larue

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le deux décembre deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Isabelle VANLANDE, Delphine LECOCQ, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mme Isabelle VANLANDE à Mr Bernard PRUVOST
Mme Delphine LECOCQ à Mr Johny GLAVIEUX

Monsieur Frédéric DISSAUX est élu Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'au 2^{ème} étage du Centre de Santé Intercommunal a été aménagé un logement comprenant un coin repas détente, deux chambres, une salle de bain, des sanitaires et une laverie et propose à l'assemblée de le louer au prix de 600 € par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE DE

- mettre en location le logement sis à Labourse 30 E, rue Achille Larue
- fixer le montant du loyer mensuel à 600 € (six cents euros)
- désigner l'office notariale SELARL « Raphaël CLEUET, Stéphane BRUNIAU et Florent PAYELLEVILLE, notaires associés » titulaire d'un office notarial dont le siège social est à HERGIN-COUPIGNY - 62530 - Place de l'Hôtel de Ville et d'un bureau permanent à BEUVRY - 62660 - 42, route nationale pour la rédaction du bail

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 18/12/2025

Berger Levaault

ID : 062-216204800-20251208-2025CM66-DE

ET AUTORISE Monsieur le Maire à définir les conditions de location (Provisions sur charges, dépôt de garantie, caution, possibilité de colocation, recours à un huissier pour l'état des lieux.....) et à signer tout document à cet effet et notamment le bail à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

